

2021/22 FR

Accord Partiel Elargi sur les Itinéraires culturels du
Conseil de l'Europe
Cycle de Certification 2021-2022

Evaluation régulière :

VIA CHARLEMAGNE

Rapport d'expert indépendant

Cultural route
of the Council of Europe
Itinéraire culturel
du Conseil de l'Europe



Itinéraires culturels du Conseil de l'Europe Cycle de certification 2021-2022

Rapport d'expert indépendant

Via Charlemagne

Information de l'auteur

Maria Gravari-Barbas

Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Maria.gravari-barbas@wanadoo.fr / maria.gravari-barbas@univ-paris1.fr



Via Charlemagne
Via Carolingia

Cultural route
of the Council of Europe
Itinéraire culturel
du Conseil de l'Europe



**Les opinions exprimées dans ce rapport d'expert indépendant sont celles de l'auteur, et n'engagent en rien l'Accord Partiel Elargi sur les Itinéraires culturels du Conseil de l'Europe.*

Table des matières

1. Sommaire Exécutif	4
2. Introduction	6
3.1 Thème de l'Itinéraire culturel	7
3.1.1 Définition du thème de l'itinéraire	7
3.1.2 Contexte historique et culturel	7
3.1.3 Valeurs du Conseil de l'Europe représentées par l'itinéraire.....	8
3.2 Liste des priorités d'action	8
3.2.1 Coopération en matière de recherche et de développement ;.....	8
3.2.2 Valorisation de la mémoire, de l'histoire et du patrimoine européen	9
3.2.3 Echanges culturels et éducatifs des jeunes Européens	10
3.2.4 Pratique contemporaine de la culture et des arts	10
3.2.5 Tourisme culturel et développement culturel durable.....	10
3.3 Réseau de l'Itinéraire culturel.....	11
3.3.1 Aperçu de la structure institutionnelle/juridique du réseau.....	11
3.3.2 Composition actuelle du réseau par pays et par type de membre	12
3.3.3 Stratégie pour l'extension du réseau dans les trois années à venir	13
3.4 Outils de communication.....	14
3.4.1 État actuel des outils de communication développés par le réseau (charte graphique, supports de communication, logo, canaux de communication, signalisation, cartes, etc.).....	14
3.4.2 Respect des Directives liées à l'utilisation du logo « Itinéraires culturels du Conseil de l'Europe ».....	14
4. Conclusions et Recommandations	15
5. Liste des références	20
6. Annexe 1 : programme de visite.....	21
7. Annexe 2 : liste de contrôle pour l'évaluation à destination de l'expert.....	21

1. Sommaire Exécutif

Via Charlemagne, portée par l'association du même nom, a un très fort potentiel dans le cadre des itinéraires culturels européens.

Son développement implique toutefois la prise en compte, par les actions implémentées, de la diversité et richesse de l'ensemble des facettes de cette thématique ; le développement d'un réseau ayant des vrais relais européens ; le recrutement de membres participant et cotisants selon des modalités précises ; la mise en place d'une gouvernance démocratique et décentralisée ; une communication claire et efficace.

I. Eligibilité des thèmes

Le thème de Via Charlemagne est éminemment et consubstantiellement européen : L'Unification de l'Occident et son renouveau spirituel et politique sous l'égide de Charlemagne. La thématique a ainsi une très grande valeur commune pour l'Europe et ses citoyens, et ce au-delà des pays européens situés dans les anciens territoires Carolingiens, voir au-delà de l'Europe.

Au jour d'aujourd'hui, les actions mises en œuvre par Via Charlemagne n'exploitent qu'une partie de cet immense 'capital' Carolingien, notamment en rapport avec les légendes liées directement ou indirectement à Charlemagne. Cette extraordinaire thématique carolingienne est ainsi imparfaitement couverte par la Route.

II. Priorités d'action

Plusieurs actions entreprises au cours des récentes années sont prometteuses. Elles ne sont toutefois pas encore clairement et stratégiquement définies et ne sont pas à la hauteur des ambitions et du potentiel énorme de la thématique carolingienne.

Les actions dans les domaines de l'art contemporain et du tourisme méritent d'être structurées et prolongées avec une approche plus ambitieuse des produits touristiques européens sur cette thématique, prenant en compte l'immensité et la diversité du patrimoine matériel et immatériel lié à la figure de Charlemagne. Il est également important d'implémenter des actions avec les jeunes sur des territoires plus vastes, au-delà des Ardennes qui concentrent actuellement la partie essentielle des initiatives du réseau.

Il convient également de développer et de s'appuyer sur l'ensemble des forces vives de la Route : le Conseil scientifique (en faisant également appel à des compétences en histoire de l'art, architecture et patrimoine) ; les membres dans les autres pays (dont le rôle et les responsabilités doivent être plus clairement définies) ; les personnes nouvellement recrutées, pour qu'elles contribuent à la professionnalisation de la Route, au-delà de leur implication dans les projets européens. La Via Charlemagne a besoin d'un plan stratégique et pragmatique sur 3 ans, démocratiquement élaboré en concertation avec le CS et la gouvernance du réseau.

III. Critères pour les réseaux

Via Charlemagne est l'association qui gère Via Charlemagne. Ses attributions par rapport à celles de la Route Européenne des légendes (REL) méritent d'être davantage définies, afin de clarifier la structure institutionnelle, juridique et financière de la Route.

Les membres de la Route et leur statut précis (individuels, collectivités, etc.), ainsi que leur contributions doivent également être précisés. La stratégie de développement et de l'intégration de nouveaux membres doit être formalisée.

La gouvernance de la Route, est actuellement assurée par 2 pays membres - France et Espagne. Le Secrétaire Général est la locomotive de Via Charlemagne (gestion des projets européens, rédaction des documents, brochures et CR de l'ensemble des Conseils et *task force*, directeur exécutif du réseau, gestionnaire des projets européens gérés par Via Charlemagne et la REL, etc.). Une gouvernance plus élargie est souhaitable.

Le développement du réseau doit se baser également sur des financements stables (contributions des réseaux et membres adhérents). Les projets européens représentent des financements intéressants et conséquents, mais risquent de ne pas être pérennes.

La communication de la Route est encore à construire (utilisation systématique d'un seul logo, dans tous les supports, site internet dans plusieurs langues, présence dans d'autres réseaux sociaux, etc.).

Il semble difficile de proposer une nouvelle certification pour une période de 3 ans. Une évaluation exceptionnelle devrait être demandée afin de permettre au réseau de préparer un dossier d'évaluation solide, de clarifier les questions administratives et financières entre l'association porteuse (Via Charlemagne) et les autres associations partenaires, de confirmer les contributions financières des régions et villes sollicitées dans le budget prévisionnel, de clarifier la politique de communication et de préparer un véritable plan d'action

Sommaire des conclusions de l'expert		
	Oui	Non
Le thème est conforme aux critères d'évaluation des thèmes énumérés dans la résolution CM/Res(2013)67, I. Liste des critères d'éligibilité des thèmes.	X	
L'itinéraire culturel est conforme aux critères d'évaluation des actions énumérés dans la résolution CM/Res(2013)67, II. Liste des priorités d'action.	X	
L'itinéraire culturel est conforme aux critères d'évaluation des réseaux énumérés dans la résolution CM/Res(2013)67, III. Liste des critères pour les réseaux.		X
L'itinéraire culturel met en œuvre les directives d'utilisation du logo « Itinéraire culturel du Conseil de l'Europe »		X

2. Introduction

La Via Charlemagne a été labélisée par le Conseil de l'Europe suite à l'évaluation faite en 2017-2018¹. La genèse du projet est basée en « *Terra Carolingia* », la région transfrontalière des Ardennes Françaises, Belges, Luxembourgeoises et Allemandes. Cette région est à la fois le cœur historique du pouvoir carolingien et une terre de légendes, en particulier la légende des 4 fils Aymon. Au-delà de ces 4 pays, la Via Charlemagne a des membres en Italie, Portugal, Roumanie, Suisse, Andorre et Espagne.

La Via Charlemagne est une association française loi 1901 dont les statuts ont été redéposés en Novembre 2019. Selon ces statuts, son CA est composé d'un Président, de 3 présidents adjoints, d'un SG et d'un Trésorier. Il y a actuellement deux coprésidents nommés (FR et ES).

L'association Via Charlemagne collabore étroitement avec l'Association « Route Européenne des Légendes » (REL), avec laquelle elle envisagerait de créer, en 2022, une gestion commune pour les employés, afin de clarifier le statut d'employé des personnes qui travaillent actuellement pour les deux associations à la fois. Une mission aurait été confiée en ce sens au cabinet KPMG. Elle collabore également étroitement avec l'association Ardennes Eiffel. En dehors des employés mutualisés entre les associations, la collaboration avec la REL concerne également la gestion des projets européens (notamment Erasmus + et Interreg) obtenus depuis 2019. La compréhension du portage des projets, financements et initiatives par les différentes associations n'est pas clairement précisée dans le dossier de renouvellement.

Le présent rapport est produit dans le cadre de la première évaluation triennale régulière des Routes labellisées. Elle se concentre ainsi sur les réalisations et avancées du réseau depuis 2018. Elle a été basée notamment sur le rapport soumis à ce propos par Via Charlemagne, sur une visite effectuée le 4 décembre 2021 (an annexe, programme de la visite) et sur des documents complémentaires qui ont été adressés à l'experte en novembre 2021 et jusqu'au jour de la visite.

Il convient de préciser que l'experte a essayé, dans la mesure du possible, de prendre en compte toute information complémentaire qui pourrait enrichir celle qui figurait dans le rapport soumis par la Via Charlemagne. Ce dernier présente en effet des lacunes préjudiciables concernant plusieurs éléments essentiels pour le renouvellement de la route. Ceci est certainement à mettre en relation avec la gestion associative de la Route qui est encore en phase de consolidation et de stabilisation et qui ne disposait pas, au moment de la rédaction du rapport d'évaluation soumis, une personne dédiée pour les tâches administratives et secrétaires, faisant ainsi porter la rédaction du rapport de l'évaluation triennale régulière par le SG de l'association.

Par ailleurs, compte-tenu du fait que le rapport soumis par Via Charlemagne en 2021-22 ne répond pas aux remarques qui avaient été faites dans le cadre de l'évaluation 2017-2018, nous reviendrons sur certains points qui avaient été soulevés par la précédente experte dans le présent rapport.

Finalement, il doit être porté à la connaissance des lecteurs de ce rapport que le contexte de l'évaluation a été quelque peu tendu, puisque il y a eu une tentative d'intimidation de l'experte par le SG de Via Charlemagne, heurté par les questions de l'experte visant à compléter les informations manquantes dans le rapport soumis pour l'évaluation.

¹ Une première candidature avait été déposée en 20¹⁷ mais avait été retiré par le président d'alors sans concertation avec le CA.

3. Corps de l'évaluation

3.1 Thème de l'Itinéraire culturel

3.1.1 Définition du thème de l'itinéraire

« L'Europe a besoin d'un visage » : dit justement la brochure de Via Charlemagne². Le thème de Via Charlemagne est en effet éminemment et consubstantiellement européen : L'Unification de l'Occident et son renouveau spirituel et politique sous l'égide de Charlemagne. La thématique a ainsi une très grande valeur commune pour l'Europe et ses citoyens, et ce au-delà des pays européens situés dans les anciens territoires Carolingiens, voir au-delà de l'Europe. Charlemagne est considéré comme le père de l'Europe et cela est à mettre en rapport avec l'identification des peuples européens à des valeurs communes ; à la mise en place d'une première administration moderne (les Missi Dominici) ; à des projets d'aménagement Européens (le canal du Rhin au Danube) ; des lois (les Capitulaires), des impôts proportionnels (la dîme), une monnaie unique (le sou, les deniers) ; à la fondation d'une capitale européenne (Aix la Chapelle) ; à une activité architecturale forte (cathédrales, églises et chapelles, palais...) ; à des mythes et légendes communs...

La thématique de Via Charlemagne s'inscrit dans le prolongement de Via Carolingia, Route qui avait été labellisée par le Conseil de l'Europe de 2007 à 2012. Le tronçon de la Via Carolingia situé autour de Mantoue, actif actuellement, entame une collaboration prometteuse avec Via Charlemagne qui pourrait aboutir à un partenariat/adhésion formelle.

Par l'histoire de la Route, la figure historique de Charlemagne est également très liée à des mythes et légendes et en particulier celle des 4 fils Aymon. Les deux approches (la figure historique de Charlemagne et les légendes) ont été portées par Via Charlemagne et par la Route Européenne des Légendes (REL) et ont finalement convergé au moment de la soumission du dossier de labélisation en 2017-18. Ceci explique sans doute un certain tiraillement entre les deux approches (histoire et légendes) par ailleurs tout à fait complémentaires.

La figure historique de Charlemagne, ainsi que les légendes, ont par ailleurs un très grand potentiel touristique.

3.1.2 Contexte historique et culturel

Charlemagne, Empereur d'Occident, Roi des Francs et des Lombards, Patrice des Romains, est celui qui, après avoir reconstitué le Royaume de Clovis, a été le bâtisseur d'un Empire dont les bases sont encore très prégnantes dans l'Europe d'aujourd'hui. Son Empire est construit par série de campagnes militaires, en particulier contre les Saxons païens (772-804), les Lombards et les armées d'al-Andalus. Charlemagne est aussi un empereur réformateur, qui contribue à l'unification des arts et de culture et qui est à l'origine de la « renaissance carolingienne ». Cette période de renouveau de la culture et des études en Occident aux VIII^e et IX^e siècles, voit l'accomplissement de grands progrès dans le monde des écoles chrétiennes. Des lettrés influents sont invités dans les cours de l'Europe, dont le poète, savant et théologien anglais Alcuin ; le premier biographe de Charlemagne Éginhard ; le moine qui a contribué à l'enrichissement de la culture cléricale et à la transmission du savoir hérité de l'Antiquité Raban Maur ; ou le philosophe irlandais Jean Scot Érigène parmi plusieurs autres.

La renaissance carolingienne (ou la réforme carolingienne), première période de renouveau culturel majeur au Moyen Âge à l'échelle de l'Occident, est une période d'importants progrès intellectuels, notamment grâce à la redécouverte de la langue latine, à la sauvegarde de nombreux auteurs classiques, et à la promotion des arts libéraux.

² Via Charlemagne – Via Carolingia. Brochure éditée en Mars 2021, p.14

L'architecture carolingienne qui se développe du milieu du VIII^e siècle à la fin du X^e siècle est une synthèse originale de références paléochrétiennes et des éléments propres de la renaissance carolingienne.

L'œuvre de Charlemagne est ainsi immense dans de multiples domaines (administration, religion, arts décoratifs, architecture, sciences).

Parallèlement à l'importance énorme de Charlemagne pour l'histoire de l'Europe, il existe aussi un monde carolingien de légendes, de héros, d'épées magiques ou de chevaux merveilleux. Certains ont donné lieu à un artisanat spécifique, comme pour les marionnettes qui relatent des histoires chevaleresques. La Chanson de Roland, la Chanson de Renaud de Montauban, débouchant sur la légende des quatre Fils Aymon, la chanson de Girart de Roussillon et plusieurs autres ont conforté l'image de Charlemagne.

La figure de Charlemagne est très présente en Europe aujourd'hui via par exemple un très grand nombre de statues de l'empereur, ou des artefacts comme l'Olifant de Roland à Toulouse, le reliquaire du buste de Charlemagne à Aachen, les regalia au Louvre, des peintures, sculptures, évangélistes, reliquaires dans les musées de toute l'Europe.

Le contexte culturel et historique de la Via Charlemagne est ainsi potentiellement énorme, pourvu qu'il soit saisi dans sa globalité.

3.1.3 Valeurs du Conseil de l'Europe représentées par l'itinéraire

D'après la présentation de la thématique, il est évident que Via Charlemagne est au cœur des valeurs européennes : l'identité commune au-delà des différences ; l'expression d'une culture, des arts, des sciences européennes ; la capacité de structurer, d'organiser et d'administrer un espace européen.

3.2 Liste des priorités d'action

3.2.1 Coopération en matière de recherche et de développement ;

Via Charlemagne a un Conseil Scientifique très étoffé. Le fichier Excel soumis fait état de 68 membres individuels, spécialistes en Histoire, Tourisme, Légendes, Littérature ou domaines divers. Le CS est présidé par Jean-Pierre Lozato, actuellement Pr émérite, chercheur reconnu dans le domaine du tourisme.

La grande majorité des membres du CS sont des Français (37), mais plusieurs autres pays sont représentés : Allemagne (5 membres), Suisse (3), Espagne (3), Belgique (3), Italie (3), Roumanie (1), Bulgarie (1), Autriche (1), Serbie (1). Parmi les membres du CS, nous retrouvons des personnalités spécialistes de l'histoire carolingienne.

Les universités de Reims, La Sapienza, Zaragoza, Hamburg oder Mainz, Huesca ou Pau sont impliquées dans des travaux scientifiques du réseau. Lors de la discussion avec M. Jean-Pierre Lozato pendant la visite du 4 décembre, il a été précisé que plusieurs accords sont en cours avec plusieurs universités en France ou en Italie. Toutefois, comme ces partenariats sont récents, ces accords n'étaient pas joints dans le rapport soumis par Via Charlemagne.

Le dernier CS a eu lieu en Septembre 2021, dans la foulée de l'AG de Via Charlemagne. Toutefois, comme aucun CR des CS tenus au cours des 3 années précédentes n'a été soumis dans les matériaux d'évaluation, il n'est pas possible d'analyser la liste des actions accomplies ou prévues par le CS.

Le rapport soumis par l'évaluation fait état de plusieurs colloques. Toutefois, à part le lieu de leur organisation (colloque « de Gijon ») les éléments soumis ne permettent pas de savoir plus sur les contenus et surtout le rôle de Via Charlemagne dans son organisation.

3.2.2 Valorisation de la mémoire, de l'histoire et du patrimoine européen

Le réseau a été actif dans la valorisation des légendes liées à Charlemagne notamment dans les Ardennes. La légende des 4 fils Aymon est en particulier valorisée localement et en rapport avec d'autres régions et pays. Un ouvrage a notamment été édité par Philippe Vaillant et Noël Orsat sur « Les 4 Fils Aymon » qui retrace la légende.

Une initiative intéressante a été celle de *Creative Day*, organisée en 2019 par Dr Rita Frensch à Aachen et l'Office Allemand de l'association Via Charlemagne, sous le couvert de Via Charlemagne (et avec son logo). Le Workshop a mis au cœur de la réflexion la figure européenne de Charlemagne en tant que figure d'entrée (*'portal figure'*) de l'Europe et en insistant sur les héritages sur la Ville, le paysage et la culture Européens. Le contact avec l'office allemand à Aachen semble en effet d'une importance primordiale et mérite d'être consolidé dans les années à venir.

D'autres initiatives intéressantes sont à relever, telle que la conférence organisée à Mantoue en 2020 sur : *Carlo Magno tra Mantova e Paderborn: le radici dell'Europa* par la Via Carolingia. Il est fortement conseillé d'adosser le logo de la Via Charlemagne à l'ensemble des initiatives dans lesquelles la Via Charlemagne a un rôle actif.

Plusieurs autres actions ont mentionnées dans les divers documents qui ont été envoyés par l'évaluation, préparés par le fondateur, actuellement secrétaire général de la Via Charlemagne. Certains sont produits en partenariat avec les Mouvements Européens. C'est par exemple le cas d'un produit de tourisme de mémoire Champagne-Ardenne-Picardie-Lorraine qui ne porte pas le logo de Via Charlemagne et dont le rapport avec Via Charlemagne n'est pas explicite. Il est fortement conseillé d'hierarchiser les actions et de bien distinguer celles qui relèvent de Via Charlemagne de celles qui relèvent d'initiatives personnelles ou d'autres réseau.

Il convient de rappeler les recommandations de la précédente évaluatrice : « *Il faut donc élargir la recherche sur un territoire plus vaste que celui des Ardennes, à partir d'une liste des Monuments Historiques et des sites inscrits à la liste du Patrimoine Mondial UNESCO présents le long de l'itinéraire dans tous les pays concernés, et liés en particulier au thème traité (...). Les axes de recherche sont concentrés plus sur les aspects légendaires de l'épopée carolingienne: il est nécessaire de recentrer l'attention sur les concepts du patrimoine matériel et immatériel. D'après cette recherche, il est nécessaire de justifier avec des critères historiques les étapes identifiées dans chaque pays* ».

Ces recommandations sont d'une grande actualité et, dans le contexte du renouvellement, sont caractérisées par une certaine urgence.

Le Jubilé Charlemagne en 2022, initialement prévu en 2020 et reporté à cause du COVID, pourrait être une bonne occasion de valorisation de plusieurs initiatives. Un espace de communication a été acheté dans *National Geographic* et des kakemonos ont été créés (actuellement dans les bureaux de l'association à Attigny). Au moment de la présente évaluation le plan d'action et la communication avec les partenaires pour le Jubilé 2022 était encore en cours de définition et n'a pas pu être présenté.

3.2.3 Echanges culturels et éducatifs des jeunes Européens

Plusieurs propositions de visite sont faites par Via Charlemagne, en collaboration avec la Route des Légendes Européennes. Elles valorisent surtout, comme cela a été évoqué ci-dessus, les légendes dans la région des Ardennes.

Deux projets européens, sont en particulier mentionnés dans le dossier soumis à l'évaluation régulière : EVER et REVISION, en tant qu'initiatives ayant permis de faire travailler le jeune public sur l'histoire de leurs pays. Toutefois, la thématique de ces deux projets n'est pas précisément en rapport avec les thématiques de Via Charlemagne, sauf si l'on considère que Via Charlemagne couvre *toute* thématique européenne³.

Le réseau avait également et très pertinemment mobilisé l'Office franco-allemand pour la Jeunesse (OFAJ), une organisation internationale autonome, et centre de compétence pour les gouvernements français et allemand. Le dossier de renouvellement ne fait pas état de nouvelles collaborations, alors que des manifestations avaient été organisées dans le passé.

3.2.4 Pratique contemporaine de la culture et des arts

Une perspective intéressante pour la création contemporaine est celle des marionnettes ou *puppi*, et l'affirmation / valorisation des spectacles de marionnettes en rapport avec l'histoire ou les légendes carolingiennes. Le musée des Ardennes, à Charleville-Mezières dispose d'une collection intéressante et la ville, grâce également au festival, a une notoriété européenne en la matière.

Peu d'autres initiatives sont mentionnées dans le rapport.

3.2.5 Tourisme culturel et développement culturel durable

Via Charlemagne a développé plusieurs initiatives touristiques dans les Ardennes, avec des produits destinés à la fois à un public local/régional et international. Les sorties scolaires sont bien développées, notamment autour des légendes, avec un ensemble de points d'arrêt dans des sites patrimoniaux (tels que le Château de Montcornet) ou des points de vue qui permettent d'admirer des sites emblématiques tels que les 4 rochers de fils Aymon.

Un grand projet fédérateur est à mentionner en particulier. Il s'agit de la « Grande Traversée », actuellement développée en collaboration avec plusieurs autres Itinéraires culturels labellisés par le CE (le Chemin de Saint-Jacques de Compostelle, la Route d'Artagnan) ou autres (la Route européenne des Légendes, la Route verte des Ardennes, Eurovélo, et Via Bayard). Une plaquette a été préparée pour ce projet en vue de sa soumission prochaine à un appel Interreg qui permettrait, s'il était accepté, de créer des équipements mutualisés nécessaires à la traversée touristique (en vélo, à pied, à cheval,

³ Le projet EVER (ERASMUS + piloté par Via Charlemagne, <https://ever4schools.redefine.pt/?lang=fr>) vise à mettre l'accent sur l'acquisition des valeurs positives de la citoyenneté européenne, telles que le respect des Droits de l'Homme, la tolérance, la non-violence active, la coopération et la responsabilité sociale. La Via Charlemagne est le porteur du projet, toutefois le site internet ne mentionne pas le logo et les thématiques du projet ne sont pas strictement liées aux thématiques de Via Charlemagne.

Le projet REVISION (« L'Europe pour les citoyens », piloté par la Commune de Haybes) rassemble des partenaires de 6 pays européens (l'Albanie, l'Italie, la Pologne, le Portugal et la Roumanie) et vise à sensibiliser l'opinion publique au passé violent de l'Europe, le défi que représente la montée récente de mouvements politiques extrêmes pour la société européenne, et l'importance des valeurs fondamentales sur lesquelles l'UE se fonde pour l'avenir de l'Europe. Haynes a été présente en tant que ville des Ardennes qui ont connu trois conflits 1870, 1914 et 1940. Les jeunes du Conseil Municipal ont travaillé sur le thème de la destruction du village. Le logo de Via Charlemagne n'est pas présent sur la plaquette du projet, et la thématique du projet n'est pas précisément en rapport avec les thématiques de Via Charlemagne.

en train, ou avec d'autres moyens de transport) de l'Europe. Ce projet à moyen/long terme, permettrait également de créer une signalétique pérenne pour Via Charlemagne.

En ce qui concerne l'avenir, la stratégie de développement des actions de Via Charlemagne est peu développée. Un document *word* remis en accompagnement du rapport de renouvellement mentionne les actions suivantes pour 2021-2023 :

- Développement des actions avec l'Espagne et l'Italie
- Renforcement de l'équipe projet
- Officialisation des adhésions des pouvoirs locaux
- Poursuite des projets européens en cours
- Dépôt du projet de formation

ANNEE N+1

- Démarrage d'actions avec l'Allemagne
- Poursuite des projets européens en cours
- Démarrage de la formation
- Dépôt des projets INTERREG

ANNEE N+2

- Poursuite de la formation
- Démarrage des produits touristiques
- Poursuite des projets européens en cours
- Mise en place des projets INTERREG

3.3 Réseau de l'Itinéraire culturel

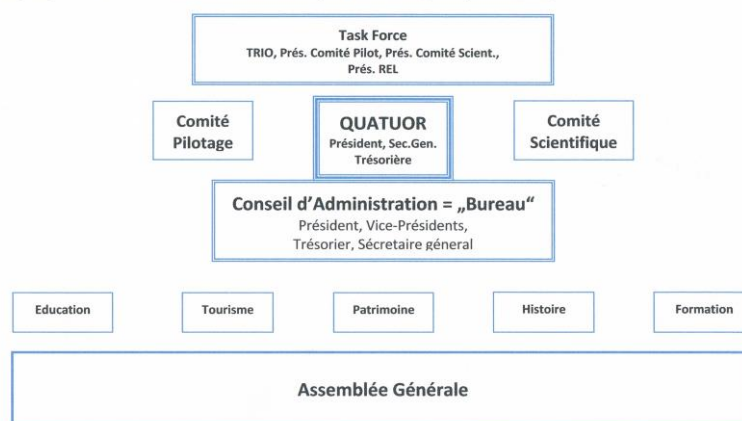
3.3.1 Aperçu de la structure institutionnelle/juridique du réseau

La Via Charlemagne, qui a déposé le dossier de la Route, est une association française loi 1901 dont les statuts ont été déposés en Novembre 2019.

Trois instances animent sa Gouvernance⁴

- Une Assemblée Générale, un Conseil d'Administration et un « Bureau pour les objectifs ».
- Une 'task force' fait la relation entre le CA, la REL, le Comité Scientifique, le Comité des Régions.
- Une équipe opérationnelle (le « QUATTUOR ») réunit les 2 co-Présidents + la trésorière + le Secrétaire Général pour les moyens.

Graphique de la structure fonctionnelle de la „Via Charlemagne“ (24.01.2018)



Calendrier de base annuel: TRIO / Bureau (4x), Conseil d'Administration (2x); Comité de Pilotage (1x), Comité Scientifique (1x), Task Force (1x), Assemblée Générale (1x)

⁴ Source : document Word intitulé « Schéma de gouvernance et de management de la Via Charlemagne » remis en accompagnement du rapport d'autoévaluation.

Le CA de Via Charlemagne est composé d'un Président, de 3 présidents adjoints (actuellement uniquement un co-président), d'un SG et d'un Trésorier.

A l'heure actuelle, son CA est co-présidé par M. Bernard Deladerrière (France) et M. Miguel Angel Benedicto (Espagne). La personne responsable du dossier d'évaluation au sein du réseau, Gestionnaire de l'itinéraire Culture et Secrétaire Général, est M. Noël Orsat (France). Marc Thomas et Laurence Malassagne (France) sont les trésoriers.

Comme déjà mentionné l'association Via Charlemagne collabore étroitement avec l'Association « Route Européenne des Légendes », avec laquelle elle envisage de créer, en 2022, une gestion commune pour les employés. Une mission serait confiée en ce sens au cabinet KPMG.

Elle collabore également étroitement avec l'association Ardennes Eiffel. En dehors des employés mutualisés entre les associations, la collaboration concerne également la gestion des projets européens (notamment Erasmus + et Interreg) obtenus depuis 2019. La compréhension de la répartition du portage des projets, financements et initiatives par les différentes associations n'est pas aisée.

Initiateur historique du réseau est le « Mouvement Européen France-Marne » une section locale du Mouvement Européen France.

Du fait de la collaboration très étroite entre les différents réseaux, et la superposition de plusieurs responsabilités au sein de ces réseaux par les mêmes personnes, la prise en compte et l'analyse de la répartition des financements entre les différentes structures est nécessaire.

Parmi les documents d'accompagnement soumis pour le renouvellement de la certification on trouve ainsi les CR des AG et CA de Via Charlemagne, de la REL et d'Ardennes Eiffel. Il est fortement conseillé de clarifier le rôle de ces différentes associations et leurs relations administratives et financières.

3.3.2 Composition actuelle du réseau par pays et par type de membre

Comme la genèse du projet est basée en « *Terra Carolingia* », la région transfrontalière des Ardennes Françaises, Belges, Luxembourgeoises et Allemandes, cette région est à la fois le cœur historique des membres de Via Charlemagne. Au-delà de ces 4 pays, le dossier de renouvellement de Via Charlemagne fait état de membres en Italie, Portugal, Roumanie, Suisse, Andorre et Espagne.

Le tableau remis p. 29-32 du dossier de renouvellement n'est pas entièrement complété et la liste des membres ne ressort pas clairement. Il est ainsi difficile de les quantifier. Le dossier n'est pas accompagné du tableau Excel demandée présentant l'ensemble des membres de Via Charlemagne. La rédaction du dossier ne permet par ailleurs pas de saisir les relations organiques entre les différentes associations. A priori, la Route Européenne des Légendes, Association loi 1901, est membre de l'association Via Charlemagne.

Le superposition des associations rend également difficile l'analyse des budgets.

Le compte-rendu des résultats de Via Charlemagne pour 2019 (dernier CR remis), fait état d'un total de 203 K€ de dépenses, de 223K€ de recettes et donc d'un résultat positif de 20K€. Les recettes proviennent essentiellement des projets européens (pour 204K€). Seuls 620€ proviennent des cotisations des membres adhérents, ce qui représente un montant étonnamment modeste.

Les budgets de 2022 et de 2023 sont en revanche très ambitieux :

Pour 2022 sont attendus 1282K€ de recettes (dont 740K€ de subventions des collectivités territoriales, 455K€ de projets européens et 87K€ de reversements des partenaires : Mouvements européens, REL et Ardennes Eiffel)

Pour 2023 sont attendus 1532K€ de recettes (dont 740K€ de subventions des collectivités territoriales, 87K€ de reversements des partenaires : Mouvements européens, REL et Ardennes Eiffel), 455K€ de projets européens et 250K€ de projets Interreg.

Aucune attestation n'est toutefois fournie permettant de confirmer les précisions de subventions territoriales et régionales qui semblent difficiles à obtenir pour 2022 du mois Toutefois, Via Charlemagne et la REL ont en effet obtenu plusieurs projets Européens depuis 2018 :

Le projet **EVER** déjà mentionné (ERASMUS + KA2), **Peace Educ** (ERASMUS + KA2), **We Belong** (ERASMUS + KA2), **E-Responsible** (ERASMUS + KA2), **LEAP** (European Remembrance) pour Via Charlemagne.

Les projets **21CENT** (21 cents Schools network), **Senior Citizens**, et **Virtual Games** pour la Route Européenne des Légendes.

Ces projets ont permis d'assurer les salaires du personnel. Actuellement, 3 personnes sont employés par le réseau : M. Noël Orsat, SG, Directeur ; Mme Elsa Mouligné, Animatrice (en poste de télétravail à Marseille) et Caroline (apprentie en M2). Une Secrétaire comptable est employée ponctuellement.

Si les recettes prévues pour 2022 et 2023 se réaliseraient, il devrait être possible de salarier 5 personnes en tout (chef de projet, animateur, secrétaire, comptable et webmaster).

La réussite en termes d'obtention de projets est incontestable et tout à fait remarquable. Il existe toutefois un risque dans la mesure où les projets européens obtenus ne sont pas toujours au centre des thématiques carolingiennes (si on ne part pas de l'hypothèse que la thématique carolingienne couvre *TOUTE* thématique européenne) et où les énergies des salariés sont actuellement accaparées par le pilotage de l'ensemble de ces projets au détriment de la structuration et du développement du réseau.

Ainsi, la stratégie du réseau qui consiste à obtenir des projets européens pour pouvoir recruter est compréhensible. Or, le budget actuel provient presque à 100% de projets européens. Via Charlemagne n'est toutefois pas une boîte de montage de projets, même si le logo du Conseil de l'Europe doit contribuer à cette réussite. Il est souhaitable que le réseau ait des recettes plus diversifiées, car d'une part les projets européens ont une durée limitée et d'autre part un réseau doit avoir des subventions et des cotisations régulières en provenance des collectivités territoriales et de ses membres. Il en va de sa légitimité et de sa crédibilité.

Il est également conseillé de clarifier les relations entre les différentes associations et de préciser les relations comptables entre elles.

3.3.3 Stratégie pour l'extension du réseau dans les trois années à venir

Les relations avec Mantoue et le tronçon proche de la Via Carolingia sont une des priorités de Via Charlemagne.

De façon plus générale, les actions de développement prévoient des contacts avec l'Allemagne et l'Espagne, sans pour autant préciser le type de partenaires dans ces pays.

3.4 Outils de communication

3.4.1 État actuel des outils de communication développés par le réseau (charte graphique, supports de communication, logo, canaux de communication, signalisation, cartes, etc.)

La route dispose d'un blog (<https://routecharlemagne.wordpress.com/>) en français uniquement et d'un site internet (<https://via-charlemagne.eu/>). Les deux sont disponibles uniquement en français.

Le site internet présente deux cartes (La Route de l'Empire) mais ne présente pas encore de façon détaillée la carte des sites européens en rapport avec Charlemagne. Celle-ci semble toutefois nécessaire pour la visibilité et la légitimité de la Route et pour la mise en évidence également du caractère européen de la Route.

Un logo a été créé; Il représente Charlemagne équestre dans un octogone pourpre, accompagné du nom « Via Charlemagne » écrit en minuscule caroline. Malheureusement, le logo est encore très peu utilisé, alors qu'il existe depuis l'évaluation 2017-2018. Ainsi, il ne figure pas dans l'entrée des bureaux de l'association, installés dans la Mairie d'Attigny (ancien palais de Charlemagne), ni sur les panneaux qui ont été mis en place devant la mairie et dans la place adjacente. Ceci pourrait être corrigé facilement. Il est également conseillé d'harmoniser les logos – le logo ancien étant encore très présent dans plusieurs supports comme par exemple la page FB de la Route (<https://www.facebook.com/viacharlemagne/>).

Plus généralement, en termes de signalétique, il n'existe pas encore de signalétique pour les sites qui font partie de la Route, ce qui semble plus difficile à obtenir sans financement importants spécifiques. En ce sens, le projet de la Grande Traversée pourrait jouer un rôle important.

Une brochure de présentation de la Via Charlemagne a été préparée en 2021. Elle est disponible en papier et en ligne.

Le corps principal est divisé selon les chapitres de la liste de contrôle et résume ses résultats.

Une attention particulière devra être accordée aux domaines de « non-conformité » avec les critères de la Résolution CM/Res (2013)67.

3.4.2 Respect des Directives liées à l'utilisation du logo « Itinéraires culturels du Conseil de l'Europe »

Les directrices d'utilisation du logo « Itinéraires Culturels de l'Europe » ne sont pas respectées.

4. Conclusions et Recommandations

Les conclusions et les recommandations devront être fournies sous forme de texte narratif pour chaque critère (*I. Liste des critères d'éligibilité des thèmes ; II. Liste des priorités d'action ; III. Liste des critères pour les réseaux*).

À la fin de cette section, veuillez inclure un résumé de vos recommandations ainsi que celles de l'expert lors de l'évaluation précédente de l'itinéraire, en utilisant le modèle suivant :

		L'itinéraire a-t-il répondu à la recommandation depuis la dernière évaluation ?		
CRITERES	Recommandations Evaluation Précédente 2017-2018	OUI	NON	Recommandations Evaluation en cours 2021-2022
I. Thème de l'itinéraire culturel	Formaliser le passage des documents en cours dans le but d'intégrer la via Carolingia dans la Via Charlemagne.	☐	x	La thématique de la route culturelle de la Via Charlemagne a un très fort potentiel. Il est toutefois nécessaire de mener un travail de réflexion sur la déclinaison de cette thématique et ce qu'elle peut recouvrir : s'agit-il de focaliser sur le personnage historique de Charlemagne et ce qu'il représente pour l'Europe (les arts, l'architecture, le patrimoine, l'administration, la structuration des paysages, les villes, les sciences) ? s'agit-il des légendes qui accompagnent Charlemagne (y compris les grades légendes européennes telles que le 4 fils Aymon) ? s'agit-il de valeurs plus générales qui ont fait l'Europe (guerres et paix, frontières et réunifications...) ? Il n'y a pas d'exclusivité et il ne s'agit pas de dire ici qu'il faut choisir <i>uniquement</i> l'une de ces possibilités. Mais il semble important de définir l'identité de la Route : la Via Charlemagne est « <i>Un itinéraire Culturel européen dédié aux légendes et traditions liés à la figure de Charlemagne</i> » comme est le titre d'un article paru dans <i>AlluMeuse</i> (No 13 Hiver 2018-2019, p.10) ou a-t-elle une ambition plus large ? Ceci implique une réflexion approfondie de la façon dont ces différentes approches pourraient être articulées, au risque d'une dilution préjudiciable pour la lisibilité de la Route ou de sa réduction en une seule route de légendes située dans les Ardennes.
	Solliciter l'adhésion du	☐	x	

		Mouvement Européen Luxembourg.			
II. Priorités d'action	Coopération en matière de recherche et de développement	Elargir le travail du comité scientifique et du réseau d'universités par rapport au niveau local (Ardennes), et des légendes carolingiennes : identifier des axes de recherche élargis à un contexte plus général, y compris le patrimoine artistique et le paysage historique.	☐	x	Il est également important d'inviter des scientifiques de pays qui sont peu ou pas actuellement représentés de façon à modérer la prédominance française et de faciliter l'adhésion de membres dans des pays non représentés. Il est également conseillé de structurer davantage les nombreuses relations qui existent déjà entre la Route et plusieurs universités européennes, centres de recherche, bibliothèques et archives. De façon générale, Via Charlemagne a un potentiel énorme de devenir un réseau de référence en termes de recherche et de partenariats européens sur les différentes facettes de la thématique carolingienne. Il est également conseillé de mieux valoriser les productions scientifiques ainsi que celles de vulgarisation qui ne sont pas mentionnées dans le rapport (les présenter éventuellement sur le site internet). Un colloque scientifique avec appel à communications offrirait l'occasion d'identifier la recherche émergente sur la thématique dans des pays qui ne sont pas encore membres mais qui sont incontournables pour la visibilité et légitimité de la Route.
	Valorisation de la mémoire, de l'histoire et du patrimoine Européen	Elargir la recherche sur un territoire plus vaste que celui des Ardennes, à partir d'une liste des Monuments Historiques et des sites inscrits à la liste du Patrimoine Mondial UNESCO présents le long de l'itinéraire dans tous les pays concernés, et liés en particulier au thème traité	☐	x	Il est recommandé de continuer les efforts pour la valorisation des sites européens, en particulier par une intégration plus active des lieux incontournables de l'histoire Carolingienne. Avoir comme membres la Ville d'Aix-la-Chapelle ainsi que de plusieurs hauts-lieux de l'histoire carolingienne semble nécessaire pour la légitimité de la Route. Il est nécessaire de repérer les monuments et architectures essentielles de l'histoire carolingienne, tels que l'abbaye de Lorsch, de Saint-Riquier, Saint Gaal, Ingenheim, ou encore le château de Mayenne, l'église de Germiny de Près, l'église de Zadar... Des relations existent avec Paderborn en Saxe et il convient de les consolider. Dans la grande narrative carolingienne, des sites comme le Westwerk carolingien et la civitas de Corvey ou le monastère Saint-Jean de Müstair (deux sites inscrits au PM de l'UNESCO) sont

					incontournables, et donc à prioriser dans la prochaines extension du réseau
		Recentrer l'attention sur les concepts du patrimoine matériel et immatériel. D'après cette recherche, il est nécessaire de justifier avec des critères historiques les étapes identifiées dans chaque pays.	☐	X	
	Echanges culturels et éducatifs des jeunes Européens	Encourager la présence de la via Charlemagne sur la totalité de l'itinéraire	☐	X	Des avancées importantes ont été faites au cours des dernières années. Il convient d'appuyer ces efforts pour offrir un ensemble de dispositifs à destination des jeunes européens au-delà des thématiques actuellement explorées, surtout autour des légendes, et essentiellement localisées dans les Ardennes.
	Pratique contemporaine de la culture et des arts	Il est conseillé de poursuivre la relation commencée avec Riga, capitale européenne de la culture 2013 au fin de mettre en évidence les pratiques les plus novatrices et les plus créatives.	☐	X	Il existe également un énorme potentiel autour des arts contemporains et la culture. Il s'agit sans doute d'un des secteurs les moins bien développés actuellement par la route. Cela pourrait commencer avec une expression culturelle en particulier (i.e. les marionnettes contemporaines réinterprétant les thématiques carolingiennes) avant de diversifier vers d'autres domaines. Réfléchir à des projets qui peuvent associer patrimoine matériel et immatériel (architecture, enluminures, orfèvrerie...) à des projets d'art contemporain.
	Tourisme culturel et développement culturel durable	Aussi dans la perspective de l'Année européenne du patrimoine 2018, il est recommandé d'encourager les projets artistiques qui peuvent établir des liens entre le patrimoine culturel et la culture contemporaine.	☐	X	Poursuivre le projet de la Grande Traversée. Réfléchir en parallèle à la visibilité des grands sites patrimoniaux en rapport avec la thématique carolingienne. Ainsi, il est important de constituer une base de données avec les principaux lieux de visite, en croisant avec les références des sites nationaux référencés et l'UNESCO afin d'offrir une vision d'ensemble du patrimoine carolingien. Ceci doit reposer sur un travail cartographique, fondé sur une base de données intégrant, au-delà des sites patrimoniaux, d'autres lieu d'intérêt pour les touristes et pour l'ensemble des 5 Routes Charlemagne. Il convient également de développer davantage les contacts avec les agences de voyage

					spécialisées dans des circuits culturels, afin de créer au moins un circuit « iconique » pour Charlemagne.
III. Réseau de l'itinéraire culturel	Renforcer la viabilité financière du réseau par la mise en place du financement de sa colonne vertébrale par les Régions et d'autres collectivités territoriales, permettant le recrutement d'une équipe de permanents professionnels, ainsi que par la recherche de financements européens.	X	☐		- Finaliser l'intégration de la Via Carolingia dans la Via Charlemagne. Préciser la liste des membres et leur statut. - Réfléchir et formaliser une politique d'adhésion (et une contribution) des membres). - Rendre plus lisible et transparente la liste des membres. Les valoriser sur le site. -Sur le plan administratif : clarifier les rôles et le partenariat administratif et financier entre les différentes associations. Se doter également d'un vrai plan d'action stratégique pour les prochaines années.
	Solliciter l'adhésion formelle des partenaires à l'association Via Charlemagne, par le biais d'une délibération d'adhésion, avec résolution de dépense pour la cotisation annuelle.	☐		X	
Outils de communication		☐	☐		<u>Logo et Charte graphique</u> Au-delà du logo existant, se doter d'une charte graphique, à utiliser dans les documents de communication interne et externe de Via Charlemagne. Utiliser systématiquement le nouveau logo, en commençant par les bureaux de l'association, les panneaux posés à Attigny, le site FB, le blog... <u>Communication digitale</u> Finaliser le site internet (compléter les informations et prévoir au moins deux autres langues, EN et ALL). Utiliser régulièrement – et à propos – les pages FB. Se doter d'un compte twitter et Instagram. Utiliser tous les moyens disponibles aujourd'hui et en particulier les vidéos pour offrir la palette des storytellings qui soutiennent la Via Charlemagne. <u>Communication in situ</u> Réfléchir à une signalétique <i>in situ</i> , du moins les certains sites où il y a des projets. A minima, le logo de Via Charlemagne doit apparaître à l'entrée des bureaux, les panneaux sur Charlemagne à Attigny, les sites mobilisés le plus régulièrement par la Via pour les

				visites des scolaires dans les Ardennes... <u>Publications</u> Publier les cartes du réseau et une brochure grand public (la brochure existante est de connotation mixte, entre document de communication et document institutionnel).
		☐	☐	

5. Liste des références

Il est difficile de faire ici la liste exhaustive de l'ensemble de documents qui ont été remis. Le dossier de renouvellement n'a pas été rempli de façon systématique et exhaustive. En revanche, plusieurs documents ont été remis, parfois constitués d'une photo isolé ou d'un très court texte, en accompagnement du rapport d'autoévaluation.

Le dossier d'autoévaluation a été constitué de 7 dossiers.

1. DOSSIER 1

Evaluation régulière triennale de la Via Charlemagne.

2. DOSSIER 2

Statuts Via Charlemagne après AG 29/06/2019

3. DOSSIER 3

Adhésion Chambre de commerce de Navarre

Adhésion Cons Fédéral du Mvt Eur Espagnol - Carta del delpresidente Via carlomagno

Adhésion de l'association « Deux Navarres »

Adhésion de la Collégiale Sainte Marie de Roncevaux

Adhésion de la commune de Esteribar (Navarre)

Adhésion de la Confédération des Entreprises de Navarre

Adhésion de la Région de la Navarre

Adhésion de l'Université Publique de Navarre

Adhésion de Tudela en Navarre espagnole

Courrier de JM DELIZEE Député Fédéral pour soutien INTERREG

Courrier de la Mairie de Toulouse

Courrier de la Région Auvergne-Rhone-Alpes

Courrier de la Région Auvergne-Rhône-Alpes

Courrier de la Région Haute Normandie

Courrier de soutien Yves Bertoncini - Président- à la Via Charlemagne_signée

Courrier des chemins de randonnée de Compostelle Espagne

Courrier Sibiu – Roumanie

Letter of response_President of Roumanie including Sibiu in the Charlemagne Route

Lettre accord de la ville de Enger (Allemagne)

Lettre de soutien du Ministre des Affaires Etrangères Espagnol- Josep Borrel Fontelles

Lettre de soutien du MOUVEMENT EUROPEEN INTERNATIONAL à la Via Charlemagne pour participer au réseau

Lettre du Ministre Président Wallonie

Lettre SGA Conseil de l'Europe pour O. Noël - Secrétaire Général Association Via Charlemagne (1)

liste du CA de la Via Charlemagne suite à l'AG de Rome du 29 juin 2019

extrait de délibération AG pour CA Via Charlemagne 2019

Historique de la REL en 2021 pour AG de Bazeilles

schéma de fonctionnement de la Via Charlemagne en mars 2019 (2)

4. DOSSIER 4

Documents Route Européenne des Légendes

Compte rendu AG de REL au Château de Bazeilles le 1er Juillet 2021

Discours de PH Vaillant à l'AG REL -

Projets d' Avenir pour la REL en 2021

Documents Via Charlemagne

Compte rendu CA Via Charlemagne 14 février 2020 à Gijon

Compte rendu de l'AG de Rome de la Via Charlemagne

Compte rendu détaillé du CA de Vienne le 8 novembre 2018 VIA CHARLEMAGNE

Via Charlemagne, plan d'action triennal 2021 - 2023

Rapport moral AG de Rome à partir de la note de H.Kröner

TASK FORCE du 14 janvier 2019 Compte rendu

Texte d'accompagnement de la carte de vœux

Documents Ardenne-Eiffel

Compte-rendu_AG_Ardenne-Eifel_250920 v2

5.DOSSIER 5

Documents Via Charlemagne

BUDGET 2 Via Charlemagne 2022

BUDGET 2 Via Charlemagne 2023

Compte de résultat 2019 VIA CHARLEMAGNE

Compte de Résultat Via Charlemagne 2018 version définitive n°2

financements ERASMUS + obtenus VIA CHARLEMAGNE

financements européens

Rapport Financier Via Charlemagne Année 2018 v1

Documents Route Européenne des Légendes

financements ERASMUS + obtenus REL

REL 2018 - JOURNAL + COMPTE DE RESULTATS PDF

REL 2019 - JOURNAL + COMPTE DE RESULTATS PDF

REL 2020 - JOURNAL + COMPTE DE RESULTATS PDF

6.DOSSIER 6

Le dossier 6 est composé de **49 documents** (invitations, flyers, brochures, invitations, notices nécrologiques, etc.)

7.DOSSIER 7

Le dossier 7 est composé de **27 documents** de diverses natures (cartes de vœux, photos, lettres, articles, invitations, brochures de classes découverte, etc.)

6. Annexe 1 : programme de visite

La visite, initialement programmée le samedi 27 Novembre a eu lieu le 4 décembre 2021. Elle a été organisée par M. Noël Orsat et a été menée avec son accompagnement ainsi que celui de M. Mario Rebaudengo, artiste.

Elle s'est déroulée comme suit :

- Arrivée à Charleville-Mézières à 10h00
- Visite (extérieurs) du château de Montcornet
- Point de Vue « La roche aux 7 villages »
- Point de Vue « Mythes et Légendes de Meuse et Semoy »
- Repas à Charleville-Mézières
- Visite de la salle des marionnettes du Musée des Ardennes

Séance de travail à la Mairie d'Attigny, dans les locaux de l'Association. Echange par Skype avec M. Jean-Paul Lozato, président du CS. Il n'a malheureusement pas prévu un échange avec le Président ou le Co-président.

- Départ de Reims pour Paris à 19h15.

7. Annexe 2 : liste de contrôle pour l'évaluation à destination de l'expert

LISTE DE CONTRÔLE POUR L'EVALUATION à DESTINATION DE L'EXPERT

		QUESTIONS	Oui	Non
3.1 THEME	1	Le thème de l'Itinéraire culturel représente-t-il une valeur commune - historique, culturelle ou patrimoniale - dans plusieurs pays européens ?	1	
	2	Le thème de l'Itinéraire culturel offre-t-il une base solide pour des échanges culturels et éducatifs pour les jeunes ?	1	
	3	Le thème de l'Itinéraire culturel offre-t-il une base solide pour des activités innovantes ?	1	
	4	Le thème de l'Itinéraire culturel, offre-t-il une base solide pour le développement de produits de tourisme culturel ?	1	
	5	Le thème a-t-il été étudié / développé par des universitaires / experts de différentes régions d'Europe ?	1	
3.1 CHAMPS D'ACTION PRIORITAIRES	3.2.1 Coopération en recherche et développement	6 L'Itinéraire offre-t-il une plate-forme de coopération pour la recherche et le développement de valeurs / thèmes culturels européens ?	1	
		7 L'Itinéraire joue-t-il un rôle fédérateur autour de grands thèmes européens, permettant de réunir des savoirs dispersés ?	0	1
		8 L'Itinéraire montre-t-il en quoi ces thèmes sont représentatifs des valeurs européennes partagées par plusieurs pays européens ?	1	
		9 L'Itinéraire illustre-t-il le développement de ces valeurs et la variété des formes qu'elles peuvent prendre en Europe ?	0	1
		10 L'Itinéraire dispose-t-il d'un réseau d'universités et d'un centre de recherche travaillant sur son thème au niveau européen ?	1	
		11 L'Itinéraire a-t-il un comité scientifique multidisciplinaire ?	1	
		12 Le comité scientifique travaille-t-il sur son thème au niveau européen ?	1	
		13 Le comité scientifique effectue-t-il des recherches et des analyses sur les questions relatives à son thème et / ou à ses activités au niveau théorique ?	0	1
		14 Le comité scientifique effectue-t-il des recherches et des analyses sur les questions relatives à son thème et / ou à ses activités au niveau pratique ?	1	
	3.2.2 Valorisation de la mémoire, de l'histoire et du patrimoine européen	15 Les activités de l'Itinéraire prennent-elles en compte et expliquent-elles la signification historique du patrimoine européen matériel et immatériel ?	0	1
		16 Les activités de l'Itinéraire promeuvent-elles les valeurs du Conseil de l'Europe ?	1	
		17 Les activités de l'Itinéraire promeuvent-elles le label des Itinéraires Culturels du Conseil de l'Europe ?	0	1
		18 Les activités de l'Itinéraire fonctionnent-elles conformément aux chartes et conventions internationales sur la préservation du patrimoine culturel ?	0	1
		19 Les activités de l'Itinéraire identifient-elles, préservent-elles et développent-elles les sites du patrimoine européen dans des destinations rurales ?	1	
		20 Les activités de l'Itinéraire identifient-elles, préservent-elles et développent-elles les sites du patrimoine européen dans les zones industrielles en cours de restructuration économique ?	0	1
		21 Les activités de l'Itinéraire valorisent-elles le patrimoine des minorités ethniques ou sociales en Europe ?	0	1
		22 Les activités de l'Itinéraire contribuent-elles à une meilleure compréhension du concept de patrimoine culturel, de l'importance de sa préservation et de son développement durable ?	1	
		23 Les activités de l'Itinéraire mettent-elles en valeur le patrimoine physique et immatériel, expliquent-elles son importance historique et mettent-elles en évidence ses similitudes dans les différentes régions d'Europe ?	1	
		24 Les activités de l'Itinéraire tiennent-elles compte et promeuvent-elles les chartes, conventions, recommandations et travaux du Conseil de l'Europe, de l'UNESCO et de l'ICOMOS relatifs à la restauration, à la protection et à la valorisation du patrimoine, au paysage et à l'aménagement du territoire (Convention Culturelle Européenne, Convention de Faro, Convention Européenne du Paysage, Convention du Patrimoine Mondial, ...) ?	0	1

	3.2.3 Echanges culturels et éducatifs des jeunes Européens	25	Les échanges des jeunes (culturels et éducatifs) sont-ils prévus pour développer une meilleure compréhension du concept de citoyenneté européenne ?	1	
		26	Les échanges des jeunes (culturels et éducatifs) sont-ils prévus pour mettre l'accent sur la valeur d'une nouvelle expérience personnelle en visitant des lieux divers ?	1	
		27	Les échanges des jeunes (culturels et éducatifs) sont-ils prévus pour encourager l'intégration sociale et les échanges des jeunes de différentes origines sociales et régions d'Europe ?	1	
		28	Les échanges des jeunes (culturels et éducatifs) sont-ils prévus pour offrir des possibilités de collaboration pour les institutions scolaires à différents niveaux ?	1	
		29	Les échanges des jeunes (culturels et éducatifs) sont-ils prévus pour mettre l'accent sur des expériences personnelles et réelles à travers l'utilisation de lieux et de contacts ?	1	
		30	Les échanges des jeunes (culturels et éducatifs) sont-ils prévus pour mettre en place des projets pilotes avec plusieurs pays participants ?	1	
		31	Les échanges des jeunes (culturels et éducatifs) sont-ils prévus pour donner lieu à des activités de coopération associant des institutions scolaires à différents niveaux ?	1	
	3.2.4 Pratiques culturelles et artistiques contemporaines	32	Les activités culturelles de l'Itinéraire (liées aux pratiques culturelles et artistiques contemporaines) favorisent-elles le dialogue interculturel et les échanges multidisciplinaires entre diverses expressions artistiques dans les pays européens ?	1	
		33	Les activités culturelles de l'Itinéraire encouragent-elles des projets artistiques établissant des liens entre le patrimoine culturel et la culture contemporaine ?	0	1
		34	Les activités culturelles de l'Itinéraire encouragent-elles des pratiques artistiques culturelles et contemporaines innovantes* en les reliant à l'histoire du développement des compétences ?	0	1
		35	Les activités culturelles de l'Itinéraire encouragent-elles la collaboration entre les amateurs de culture et les professionnels à travers des activités pertinentes et la création de réseaux ?**	1	
		36	Les activités culturelles de l'Itinéraire encouragent-elles le débat et l'échange - dans une perspective multidisciplinaire et interculturelle - entre diverses expressions culturelles et artistiques dans différents pays d'Europe ?	1	
		37	Les activités culturelles de l'Itinéraire encouragent-elles des activités et des projets artistiques explorant les liens entre patrimoine et culture contemporaine ?	0	1
		38	Les activités culturelles de l'Itinéraire mettent-elles en évidence les pratiques les plus innovantes et créatives ?	0	1
		39	Les activités culturelles de l'Itinéraire lient-elles ces pratiques innovantes et créatives à l'histoire du développement des compétences ?***	1	
	3.2.5 Tourisme culturel et développement culturel durable	40	Les activités de l'itinéraire (pertinentes pour le développement du tourisme culturel durable) facilitent-elles la formation de l'identité locale, régionale, nationale et / ou européenne ?	1	
		41	Les activités de l'itinéraire impliquent-elles activement 3 moyens principaux de sensibilisation à leurs projets culturels : la presse écrite, la radiodiffusion et les réseaux sociaux ?	1	
		42	Les activités de l'itinéraire promeuvent-elles le dialogue entre communautés et cultures urbaines et rurales ?	1	
		43	Les activités de l'itinéraire promeuvent-elles le dialogue entre régions développées et défavorisées ?	1	
		44	Les activités de l'itinéraire promeuvent-elles le dialogue entre différentes régions (sud, nord, est, ouest) de l'Europe ?	1	
		45	Les activités de l'itinéraire promeuvent-elles le dialogue entre cultures	0	1

			majoritaires et minoritaires (ou autochtones et immigrées) ?		
		46	Les activités de l'itinéraire ouvrent-elles des possibilités de coopération entre l'Europe et les autres continents ?	0	1
		47	Les activités de l'itinéraire attirent-elles l'attention des décideurs sur la nécessité de protéger le patrimoine dans le cadre du développement durable du territoire ?	1	
		48	Les activités de l'itinéraire visent-elles à diversifier les offres de produits, services et activités culturels ?	1	
		49	Les activités de l'itinéraire développent-elles et offrent-elles des produits, des services ou des activités de tourisme culturel de qualité au niveau transnational ?	1	
		50	Les activités de l'itinéraire développent-elles des partenariats avec des organisations publiques et privées actives dans le secteur du tourisme ?	1	
		51	Le réseau a-t-il préparé et utilisé des outils tout au long de l'itinéraire pour augmenter le nombre de visiteurs et l'impact économique de l'itinéraire sur les territoires traversés ?	0	1
3.3 RESEAU		52	L'itinéraire représente-t-il un réseau impliquant au moins trois Etats membres du Conseil de l'Europe ?	1	
		53	Le thème de l'itinéraire a-t-il été choisi et accepté par les membres du réseau ?	1	
		54	Le cadre conceptuel de l'itinéraire a-t-il été fondé sur des bases scientifiques ?	1	
		55	Le réseau implique-t-il plusieurs Etats membres du Conseil de l'Europe dans l'ensemble ou dans une partie de son / ses projet(s) ?	1	
		56	Le réseau est-il financièrement viable ?	0	1
		57	Le réseau a-t-il un statut juridique (association, fédération d'associations, GEIE, ...) ?	1	
		58	Le réseau fonctionne-t-il démocratiquement ?	1	
		59	Est-ce que le réseau précise ses objectifs et ses méthodes de travail ?	0	1
		60	Est-ce que le réseau précise les régions concernées par le projet ?	0	1
		61	Est-ce que le réseau précise ses partenaires et les pays participants ?	0	1
		62	Est-ce que le réseau précise les champs d'action impliqués ?	1	
		63	Est-ce que le réseau précise la stratégie globale du réseau à court et à long terme ?	0	1
		64	Est-ce que le réseau identifie les participants et partenaires potentiels dans les Etats membres du Conseil de l'Europe et / ou dans d'autres pays du monde ?	1	
		65	Est-ce que le réseau fournit des détails sur son financement (rapports financiers et / ou budgets d'activités) ?	0	1
		66	Est-ce que le réseau fournit des détails sur son plan opérationnel ?	1	
		67	Est-ce que le réseau joint le(s) texte(s) de base confirmant son statut juridique ?	1	
3.4 OUTILS DE COMMUNICATION		68	L'itinéraire a-t-il son propre logo ?	1	
		69	Tous les partenaires du réseau utilisent-ils le logo sur leurs outils de communication ?	0	1
		70	L'itinéraire a-t-il son propre site web dédié ?	1	
		71	Le site Web est-il disponible en anglais et en français ?	0	1
		72	Le site Web est-il disponible dans d'autres langues ?	0	1
		73	Le réseau utilise-t-il efficacement les réseaux sociaux et le Web 2.0 ?	0	1
		74	Le réseau publie-t-il des brochures sur l'itinéraire ?	1	
		75	Si oui, les brochures sont-elles disponibles en anglais ?	0	1
		76	Si oui, les brochures sont-elles disponibles en français ?	1	

Pour les Itinéraires culturels certifiés du Conseil de l'Europe		Le titre «Itinéraire Culturel du Conseil de l'Europe» est-il présent sur tous les supports de communication (y compris les communiqués de presse, les sites Web, les publications, etc.) ?	0	1
	77	Le logo de certification est-il présent sur tous les supports de communication ?	0	1
	78	Le logo de certification est-il utilisé conformément aux directives d'utilisation (taille et emplacement, ...) ?	0	1
	79	Les logos (Itinéraire culturel + certification) sont-ils fournis à tous les membres de l'itinéraire ?	0	1
	80	Le logo de certification apparaît-il sur les panneaux indiquant l'itinéraire culturel ?	0	1
	81			
SCORE			49	32